Sur la réponse affirmative du blessé le garde Petit alla sonner chez M. l'abbé Tison, vicaire de semaine.

Le prêtre se hâta d'arriver et fût laissé seul avec notre blessé.

Comme il remontait du poste (il était près, à ce moment de cinq heures du matin), M. Tison vit le garde Petit carillonner à la porte de la pharmacie et lui demanda ce qu'il faisait là.

— C'est, répondit le garde, pour arrêter M. Dubus.

— Comment, lui dit le vicaire ?

— Mais oui, c'est lui qui a tiré.

Le prêtre rentra chez lui et se recoucha.

Bien entendu au tintement de la sonnette personne ne répondit, et pour cause, du chez le pharmacien.

En écoutant, cependant, on percevait encore une plainte ou plutôt un râle.

On se procura une échelle qui fut appliquée contre la façade de la maison et le garde monta. Il brisa un carreau de l'une des fenêtres, fit jouer l'espagnolette et entra dans la chambre.

Le pharmacien était couché sur son lit. Il avait été ses vêtements qui se trouvaient dépouillés sur une chaise et les chaussures au pied du lit.

La main droite tenait encore le revolver, le canon appuyé sur la tempe droite, où apparaissait une forte blessure.

Le malheureux râlait dans cette position depuis plusieurs heures !

Une deuxième fois on courut chercher M. l'abbé Tison pour lui donner l'Extrême-Onction.

Environ trois quarts d'heure plus tard M. Dubus expirait.

La famille du blessé

M. Moïse Stael appartient à une nombreuse famille. Le père est établi boulanger, rue du Moulin-Fagot. Il y a 7 garçons dont 3, y compris le blessé, sont mariés.

Moïse Stael est âgé de 30 ans. Après avoir servi quelque temps en Belgique, il vint en France, tira au sort et fit un congé dans l'infanterie de marine. Il a fait la campagne du Tonkin. Il est père d'une fillette de 9 ans.

On juge du désespoir des membres de cette nombreuse et honorable famille lorsque, dans la nuit, ils apprirent le malheur qui les frappait d'autant plus qu'ils furent prévenus par des personnes qui ne auraient pas employer les ménagements usités en pareil cas.

Mme Stael mère a la nouvelle brutale que son fils Moïse venait d'être frappé de coups de revolver tombe sans connaissance.

L'on eut toutes les peines du monde à lui faire reprendre ses sens.

M. Victor Stael-Poliet, charcutier rue de la Croix-Rouge, frère du blessé, fut un des premiers informés. C'est en versant d'abondantes larmes qu'il se rendit au poste de police pour voir son malheureux frère, lequel, malgré la gravité de son état, avait conservé toute sa connaissance.

Nous avons dit que l'une des balles avait atteint le côté droit gauche.

Ce projectile perça tous les vêtements et s'enfonça profondément dans les chairs.

Le transport du blessé

Vers 7 heures 10, la voiture d'ambulance est venue chercher le blessé, qui a été transporté à l'hôpital civil.

La famille Dubus

M. Paul Dubus, est issu d'une très honorable famille. Son père, à qui nous présentons nos plus vives condoléances, est l'un des directeurs d'école les plus justement aimés de Lille, président de l'Association des Instituteurs, et membre du Conseil départemental.

M. Dubus est établi depuis quelques années pharmacien à la Croix-Rouge.

En août 1894, il contracta mariage avec une demoiselle Dubois, d'Orchies, dont le père est également instituteur. Un frère est pharmacien à Roubaix, une sœur est mariée à un banquier de cette même ville.

M. et Mme Dubois père et d'autres membres de la famille habitent Orchies, et, nous l'avons dit, Mme Dubus s'y était rendue hier et n'était pas encore rentrée dans la matinée de lundi.

Le ménage Dubus-Dubois était très uni. Il n'y a pas d'enfant.

Un beau-frère du pharmacien est venu hier dans la matinée pour veiller le défunt.

Devant la pharmacie des agents de police montent la garde tandis que les curieux contemplent la maison où y est accompli le dernier acte du drame.

On reste terrifié en présence d'un événement aussi dramatique amené par une cause aussi futile.

Détails rétrospectifs

« Pot au burre ! » c'est ainsi qu'il est dit dans le cours de notre récit.

Cette interpellation que l'on entend cent fois par jour, semble avoir été la cause initiale de cette affaire sanglante.

Des deux acteurs du drame, qui l'a lancé ? On pensait que ce devait être Stael. Or, des déclarations du blessé, il ressort que ce serait au contraire le pharmacien Dubus qui s'en serait servi.

M. Victor Stael, qui nous a rendu visite hier, nous a prié de vouloir bien spécifier ce point de détail dans notre récit.

Quoqu'il en soit, que le mot de « pot au burre » étonne de l'un ou de l'autre, cette expression ne devait pas avoir des conséquences aussi tragiques.

Un point que nous avons établi par un témoignage est le suivant.

C'est qu'entre la première détonation tirée en l'air par le pharmacien et les deux coups de feu qui atteignirent M. Stael, il se passa un intervalle notable.

M. Vanlaere, marchand de beurre, 229, rue de la Croix-Rouge, rentra chez lui vers minuit 1/4 et venait de monter dans sa chambre quand retentit le premier coup.

Sa femme lui dit : « On dirait que cela vient de la cuisine » et M. Vanlaere répondit : « Ce n'est pas possible, puisque je monte à l'instant ».

Or, M. Vanlaere se déshabilla et se mit au lit et c'est alors seulement que les deux autres coups furent tirés.

Un autre voisin du théâtre du drame, M. Desbonnet, a assisté à la lutte des deux hommes de sa fenêtre.

Une lutte corps-à-corps a donc bien précédé les coups de revolver. Les vêtements en désordre du pharmacien, la porte de son chapeau, tout l'atteste.

Dans l'après-midi nous avons fait prendre des nouvelles du blessé, qui reposait. La respiration est stiffante, ce qui dénote la perforation du poumon.

La police de son côté, la gendarmerie du lieu, est enquêté hier toute la journée sur cette affaire.

Le parquet de Lille a été prévenu et l'on s'attendait à une descente sur les lieux.

Pendant toute la journée les commentaires ont été leur train chacun racontant ses choses à sa façon.

Nous terminerons notre récit est remarquer vivement toutes les personnes qui ont été pour sous de précieux auxiliaires en cours de notre enquête toute personnelle, même police continuant à être plus muette que jamais vis-à-vis de la presse.

DERNIERS DÉTAILS

Vers 4 heures 1/2, nous retournons dans le quartier de la Croix-Rouge pour noter le décès du Parquet et où avait eu lieu.

Cette descente de justice ne s'est pas produite. Elle était du ressort de la police.

Nous apprenons de M. le commissaire du 2e arrondissement accompagné du brigadier Leplat, venant pour faire son enquête.

Nous apprenons que Mme Dubus est arrivée vers 11 heures, puis dans l'après-midi M. Dubus père.

L'apposition des scellés

M. Charlier, juge de paix du canton Nord, s'est transporté au domicile mortuaire de pharmacien Dubus, accompagné de son greffier M. Vernette et en l'absence d'héritiers a apposé les scellés dont M. Lemoine, un vétéran des pompiers a été constitué le gardien.

L'ensevelissement du mort

Nous avons vu M. Prosper Leclercq, cabaretier, place de la Croix-Rouge, qui est du reste un de nos bons amis.

C'est M. Leclercq qui a procédé à l'ensevelissement du corps de M. Dubus.

Il a relevé sur le cadavre des traces de coups ; plaies contuses aux deux jambes à hauteur des genoux ; autre plaie sur le sommet de la tête intéressant le cuir chevelu.

S'il en était besoin, ces constatations seraient bien faites pour démontrer qu'il y a eu lutte, avant que le révolver n'entre en scène.

Marchands de papier

On peut avoir le désir de vendre du papier — lequel souffre tout — mais tout au moins on devrait bien se donner au public pour son argent et ne pas contribuer à colporter de manifestes erreurs.

Au Journal de Roubaix on n'y regarde pas à ces petites choses.

A deux heures, M. Reboux mettait en vente dans le quartier une édition dont tous les détails étaient manifestement faux et qui a fait hausser les épaules de tous ceux qui connaissant un peu l'affaire ont lu ce récit outrageusement erroné.

Dans cette édition le Journal de Roubaix donnait la première version qui nous a été servie à 7 heures du matin et représentant Stael et Dubus les deux acteurs du drame jouant ensemble une forte somme d'argent.

Puis la discussion survenait et le pharmacien tirant sur son adversaire en plein en sanimant.

Successivement parurent d'autres édition : « Voici une nouvelle version. »

A ce compte-là on pourrait en faire beaucoup !

Si le Journal de Roubaix a eu sa taillée une belle réclame, nous croyons hâtivement qu'il s'est trompé.

C'est le pendant de la bombe de la place de la Concorde lors du voyage du Czar.

Mort subite d'un vieux journaliste

Beaucoup de nos concitoyens connaissaient un vieux notable, porté et allégrement ses 74 ans et qui, depuis quinze ans, faisait ici du journalisme.

Il avait successivement collaboré à des feuilles locales, puis devint le correspondant de journaux lillois, notamment de l'Echo du Nord et de la Croix.

Depuis huit ans, il fonctionnait pour le Journal de Roubaix, et l'on peut dire qu'il s'acquittait consciencieusement de sa mission de reporter.

Ce vieillard est M. Laurent Guilbert.

Il est mort hier au champ d'honneur ! Il s'était rendu à Halluin et à Menin pour y faire du reportage dans ces localités et se disposait à revenir un peu avant quatre heures, lorsqu'il tomba mort sur un trottoir près de la gare de Menin.

M. Joseph Petit, rédacteur principal au Journal de Roubaix, fut informé et partit aussitôt à Menin en voiture.

Il y a deux ou trois jours, notre vieux confrère se plaignit de douleurs d'estomac et samedi soir, à notre question concernant sa santé, il nous répondit : « Cela va beaucoup mieux ; toutefois je serais bien obligé de rentrer demain dimanche, mais devant le temps et l'indisposition que j'ai subie, j'ai télégraphié que j'ajournais ma visite ».

M. Laurent Guilbert fils est pharmacien à Aulnoy, commune de l'arrondissement d'Avesnes, canton de Bouvlers.

Dimanche soir, M. Guilbert se déclara comme indisposé.

Hier, avant de partir pour Halluin, il vint encore au poste central de police où il alluma sa pipe.

Le corps va sans doute être ramené à Tourcoing.

Nous adressons à la famille de M. Guilbert ainsi qu'à la famille du regretté Journal de Roubaix nos sincères compliments de condoléance.

En M. Guilbert nous perdons un bon confrère et nous garderons de lui le meilleur souvenir.

Voiture de fraude

Nous avons relaté, hier, le passage d'une voiture de fraude au bureau des douanes du Touquet.

Cette voiture était non pas un fiacre, mais une voiture de marchand de légumes, recouverte d'une bâche verte.

Le conducteur s'arrêta en face du poste de police de la Croix-Rouge et il accosta un individu, puis le cheval fut poussé à fond.

Les douaniers coururent derrière. Cette voiture n'a pas été rejointe.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 21 au 26 mars 1898

Soies	41	
Laines peignées	640.167	
Laines fines	92.567	
Laines blousses	165.496	
Cotons	61.154	
Totaux		903.382

Conditionnements.	2.262	
Tirages	170	
Dégraissages . . .	25.1.	
Balance à terme	71.925	

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Un vol au hameau du Triez

Wasquehal. — Depuis quelque temps, la femme Picavet semble être le véritable champ d'expériences des malfaiteurs. Deux tentatives d'incendies, le vol encore tout récent d'un cheval auraient pourtant pu faire croire que ces victimes avaient été assez éprouvées.

Mais voici que dans la nuit de dimanche à lundi, des rôdeurs sont parvenus à percer un trou dans le mur de la chambre à coucher de M. Picavet et ont enlevé environ de 30 francs.

Aucun indice révélateur ne peut mettre sur la trace des coupables.

La gendarmerie a ouvert une enquête et peut-être y a-t-il une certaine corrélation entre le vol de Brouck, celui de chez M. Picavet et le suivant.

Un vol à la Distillerie

C'est aussi pendant la nuit de dimanche à lundi que M. Mourier, concierge à la Distillerie agricole, a été victime d'un vol commis à l'aide d'escalade et avec effraction. Ce n'est que lundi matin qu'on s'en est aperçu. Un carreau de vitre cassé de savon gisait sur le sol. La porte d'entrée était complètement souillée d'ordures. Une tire-lire contenant 50 francs a été dérobée. Cet argent appartenait à deux tiroirs qui étaient ouverts, ainsi que des chemises d'hommes, etc. Ici encore M. Wants, garde-champêtre, a ouvert une enquête avec la gendarmerie et il n'est pas impossible que bientôt on puisse mettre la main sur les coupables.

Flers (Brouck). — *Des voleurs audacieux.* — Dans la ruelle de Neuville habitent M. Pennel, son fils Louis, sa fille Hennorine, et sa mère Hermance âgée de 84 ans. Dimanche soir, les deux hommes étaient sortis, et vers 6 heures 1/2, la jeune fille alla chercher du lait, laissant seule au logis la grand'mère.

Quand elle revint, elle trouva deux individus qui prirent la fuite. Mais elle s'aperçut bientôt que toutes les commodes contenaient dans une première ensemble dans un coffre et évaluées à environ 400 francs avaient disparu, ainsi que 25 francs cachés sous un matelas. Le garde et le gendarmerie ont consigné les déclarations précieuses de la jeune fille et tout porte à croire que les voleurs de Tourcoing pas à être arrêtés.

LILLE

Banquet mutualiste

La Compagnie du Chemin de fer du Nord vient d'accorder une réduction de 50 0/0 sur les prix de transports pour les Présidents des Sociétés de secours mutuels qui se rendront à Paris, au banquet du 2 avril.

Les souscriptrices qui désireraient profiter de ces avantages, sont priées d'envoyer immédiatement leur nom et adresse à la Compagnie, afin qu'ils puissent recevoir à temps le permis de circulation.

Nous rappelons que le banquet sera présidé par M. Barthou, Ministre de l'Intérieur et que M. le Président de la République a bien voulu promettre de s'y faire représenter.

Réunion de maires à la mairie de Lille

Hier, dimanche, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Lille, une réunion de maires des communes du département, présidée par M. Delory, maire de Lille, assisté de MM. Hasebroucq, maire de Tourcoing ; Herbaux, maire de Cambrai, et Contamine, secrétaire général de la Mairie de Lille.

Cette réunion avait pour but une consultation des représentants des municipalités pour l'application de la loi du 27 décembre 1897, sur les boissons hygiéniques.

Les municipalités de Douai, Valenciennes, Roubaix-Tourcoing, Dunkerque, Hazebrouck, Cambrai, Maubeuge, étaient représentées à cette sorte de congrès.

Des vœux ont été échangés sur le mode de renfermement des taxes supprimées.

De nombreux directeurs d'octroi, présents, ont été consultés.

Le procès-verbal de cette réunion sera sous peu publié et envoyé à tous les maires du département.

Lundi soir, à 6 heures, a eu lieu à Lens, Hôtel des Voyageurs, la réunion de la Commission désignée par le Congrès des maires des cantons de Lens et de Carvin.

M. le docteur Theillier, maire d'Hénin-Liétard, a été désigné comme candidat aux prochaines élections législatives.

Nous croyons savoir que celui-ci a accepté.

VOL AVEC EFFRACTION

Avenue de Dunkerque

Au coin de la rue de l'Avenue de Dunkerque et de la rue Lequeux, se trouve un estaminet inoccupé, appartenant à M. Fontaine-Dubreucq, receveur de rentes. Hier matin, un employé de M. Dubreucq s'étant rendu à l'estaminet, constata qu'un vol avec effraction y avait été commis.

Les déclitres, plusieurs plateaux en étain et divers objets avaient été enlevés.

Une enquête est ouverte.

Un pendu

Le sieur G., âgé de 60 ans, demeurant 40, rue du Vieux-Moulin, à Fives, a été trouvé pendu dans sa chambre, hier matin, vers 7 heures. M. le docteur Tanche a constaté que la mort remontait à plus de douze heures.

Ce malheureux avait conçu un immense désespoir de la mort de sa femme et c'est ce qui l'a conduit au suicide.

LE NORD

La catastrophe d'Hellemmes

Départ des victimes

Dimanche après-midi, vers quatre heures, l'arrivée de la voiture d'ambulance de la maison Vilfart, rue Jean-Jaurès, prévenait la foule de la mairie d'Hellemmes, un rassemblement de plus de 400 personnes.

Cette voiture venait procéder à l'enlèvement des corps pour les transporter à Rumes, leur pays d'origine. On les avait, au préalable, placés dans une bière scellée par l'adjoint au maire présent à la catastrophe.

Au moment du départ, la foule recueillie et impressionnée salua la dépouille de ces deux malheureuses victimes.

Derrière la voiture, on voyait courir, comme éperdu, un cousin des frères Vilfart, dont le chagrin était navrant.

Nous apprenons que une collecte est faite par plusieurs ouvriers dans la laboricuse cité d'Hellemmes, dans le but de venir en aide à la famille Vilfart, si cruellement éprouvée.

L'instruction ouverte contre le propriétaire de la maison écroulée n'est pas encore terminée.

***

Au dernier moment, on nous annonce, mais nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, que Mme Vilfart mère, est tombée morte à l'arrivée à Rumes des cadavres de ses fils.

Bauvin. — Mortreux Charles, âgé de 20 ans, tisserand, demeurant rue du Marais, a été trouvé mort sur le trottoir de chez M. Dussart-Bacrot, aubergiste, dimanche vers 9 heures du matin.

On suppose qu'il aura succombé à une congestion occasionnée par le froid. Après les constatations d'usage, il a été reconduit à son domicile par la voiture de Nicolas Damblin. Chose étrange, son fils Louis, qui est allé le prévenir, prévenir le garde-champêtre Pierne, n'avait pas reconnu son père.

DOUAI

Accident. — Hier matin dans l'après-midi, le jeune Domitrée Eugène, 17 ans, journalier, 18, rue de la Scarpe, a eu le pied gauche en fracturé suite d'une chute dans un escalier de l'usine De Bailleucourt.

VALENCIENNES

Conférence de M. Haumant

M. Haumant, le distingué professeur de littérature russe à l'Université de Lille, donnait dimanche une conférence au théâtre de Valenciennes, sous le patronage des anciens élèves et élèves de l'Université.

M. Saint-Quentin, entouré des membres de la Société de gymnastique, présente la conférencier : Il remercie les assistants d'être venus aussi nombreux « alors qu'un concert intéressant les passionne, dit-il, prend la parole dans une autre enceinte ». Il s'agit de la conférence de M. Jaurès à l'Hippodrome.

M. Haumant parle longuement de l'éducation de la femme russe d'après le « Déluge » du Pope Domotroui, du XVI siècle.

« La femme n'est rien alors ; elle ne compte pas dans la famille et ne jouit d'aucune indépendance ; elle est presque l'esclave passive de l'homme. Les hommes peuvent alors se marier à 15 ans et les filles à 12 ans ; elles reçoivent le mari dont il est fait choix par leur père.

Au XVIIe siècle, le changement apporté par Pierre-le-Grand dans les mœurs russes exerce son influence sur l'éducation de la femme qui conquiert un peu plus de liberté. Elle tient sa place au foyer, est plus considérée, et donne son avis sur le choix du conjoint. Elle reçoit une éducation plus large et plus complète.

M. Haumant termine sa conférence en suivant jusqu'à nos jours l'évolution qui s'est opérée dans l'éducation de la femme russe. Depuis 1860, dit le orateur et éloquent conférencier, une véritable révolution s'est produite. La femme russe a besoin de lumière, elle suivre ses cours et ses études littéraires et philosophiques dans lesquelles elle en complait de préférence.

La bourgeoisie ruine actuellement une forte culture intellectuelle ce qui est l'empêche pas de remplir ses devoirs au foyer.

Il en est pourtant de distingué professeur nous conte une anecdote dont il a été le témoin pendant l'un de ses séjours en Russie : une jeune fille partie longtemps ouvrez d'un jeune français, vint ajouta-t-il modestement, lui-même ne connaissait pas.

Demain aussi de cette passion intellectuelle les nombreuses étudiantes russes qui chaque année quittent leurs foyers pour venir à Montpellier, à Genève, Lille et y conquérir les plus hautes diplômes universitaires.

Beaucoup de dames de la nation amie parlent notre langue avec correction et élégance. Nous ne pouvons que nous associer, dit M. Haumant, à ce sentiment et faire des vœux pour les succès de la femme russe qui travaille au progrès de l'humanité.

AVESNES

Laval. — Tout récemment nous rapportait l'Impartial et l'Observateur d'Avesnes, nous avons cette Mademoiselle Mme Vitrand, qui, jouissant d'une modeste aisance et dont l'unique héritier était un orphelin dénué de toute ressource, petit-fils de Mme Vitrand.

Comme le vient la fin, le juge-de-paix de Berlaimont à la nouvelle du décès, se présente au domicile de Mme Vitrand pour procéder à l'inventaire. Il trouva en présence d'un monsieur qui lui déclara être le neveu de la défunte et dont l'unique héritier était un orphelin dénué de toute ressource, petit-fils de Mme Vitrand.

Comme le vent la fit, le juge-de-paix de Berlaimont à la nouvelle du décès, se présente au domicile de Mme Vitrand pour procéder à l'inventaire. Il trouva en présence d'un monsieur qui lui déclara être le neveu de la défunte et dont l'unique héritier était un orphelin dénué de toute ressource, petit-fils de Mme Vitrand.

Chacun s'indignait de pareil orphelin, frustré d'un héritage de 30.000 francs en espèces sonnant-et-ton-dans que d'une ferme dont il n'aurait la jouissance pour cette dernière seulement qu'à sa majorité. Aussi en guise de protestation les habitants de Laval se sont-ils abstenus d'assister à l'enterrement de Mademoiselle Vitrand, pour cette dernière fois, seulement. Ny a-t-il pas mieux à faire dans l'intérêt de l'orphelin si injustement déshérité ?

Nous pensons et nous disons que le monsieur de la jeunesse de Laval se propose de faire une cavalcade montrant M. le Curé occupé à présenter au juge-de-paix et à la famille de la défunte, le célèbre papier qu'il a rendu ces sans bourses délier.

DUNKERQUE

Issue fatale. — L'infortuné Charles Brunswyke, âgé de 67 ans, tordant d'huile à la maison Marchand frères, dont nous avons parlé dans les Nouvelles, vient de succomber à l'hôpital des suites de ses blessures.

Le malheureux s'était brisé les deux bras et avait reçu une grave blessure à la tête.

LES PÊCHEURS D'ISLANDE

Sauvetage de la goélette Armoricaine de Paimpol. Rapatriement des naufragés à Dunkerque.

Le 20 février dernier, la goélette « Armoricaine », de Paimpol, quittait Reykjavik, dans les N.O. des Sorlingues, faisant bonne route pour Islande.

Soudain, un vapeur fut signalé devant, la goélette fit des signaux, mais, le vapeur qui, qui se nommait le « Clan-Sutherland », gouverna pour éviter le voilier. Malheureusement, à la suite d'une embardée, le vapeur fit ce dernier, mais, il coula en grand sur tribord et coupa l'« Armoricaine » en deux en s'abordant dar le travers de son grand mât.

La goélette coula dans l'espace de quelques minutes les deux hommes de quart sur le pont parvinrent à se sauver dans les chaloupes avec quelques vêtements : mais les deux autres marins qui dormaient n'eurent que le temps de se sauver en chemise et en caleçon.

Enfin par bonheur les 21 naufragés furent amenés et embarqués sur le vapeur abordeur.

Le « Clan-Sutherland » ayant été informé en route et débarqua les naufragés à Madère.

Le cor de l'équipage d'Islande attendirent le passage du paquebot « Cordilières » venant de la Plata et le 20 courant ils s'embarquaient sur ce steamer avec lequel ils sont arrivés à Dunkerque hier après-midi.

Les naufragés ont été entendus de M. le commissaire de la marine. Ils ont gagné les trois de route pour rejoindre Paimpol et sont partis lundi soir par le train forcée.

— *Accidents.* — Le sieur François Vanleene, âgé de 18 ans, journalier, demeurant rue Saint-Barbe 29, travaillait au déchargement d'un navire chargé de bois minerai.

Il glissa et tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe droite. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix. — La première de « Les Aventures de Thomas Plumenate » a été un véritable regal théâtral pour le public de la rue Richard-Lenoir.

Elle était donnée aux bénéfices de notre jeune comique, M. G. Deschamps, et de notre première ingénuite, Mlle Louise Deschamps.

Des leur entrée en scène, nos deux bénéficiaires sont salués par plusieurs salves d'applaudissements pendant quelques minutes, et ils reçoivent fleurs, bouquets, couronnes, corbeilles et cadeaux.

La salle comble ne ménage pas son bon accueil.

Un riche anglais a choisi comme dépositaire de sa fortune un nommé Pauwels ; ce dernier, pour agir en bonne, confie le sort de ses biens à un autre nommé Forster, capitaine du navire l'« Indiana » sur lequel s'est embarqué notre riche anglais ; d'accord, ils font couler le navire.

Un survivant de l'« Indiana » fe'est Thomas Plumenate arrive à révéler leur crime à la fille de l'anglais.

Ici, commence la pièce : Avec des amis généreux, notre miss Anna se met en route à la recherche de son père.

L'auteur, M. Marot, fait voyager le spectateur dans nos possessions du Groenland ; de là, nous revenons au Canada, à Halifax, où, après un tas de péripéties dans lesquelles nos voyageurs sont toujours à deux doigts de la mort ; nous retrouvons Thomas Plumenatte, un second Passe-Partout du « Tour du Monde, » parvient toujours à les sauver. Tout est bien qui finit bien ; au dernier acte, nous retrouvons notre riche anglais, de retour à Londres, et les coupables sont arrêtés.

A cette fable action dramatique vient s'adapter, fort heureusement, une partie comique adroitement conservée et bien placée.

Chose essentielle, c'est que la pièce était bien montée, bien sue et que son interprétation a été excellente.

Nous avons pensionnaires débutantes hier ; ils ont bien pu plaire au public. Ce dont M. Gobert, grand troisième rôle, et M. Dolaprès, grand premier comique, en remplacement de M. Germain, indisposé, et de M. Louis Couvreur, qui a réussi.

M. Gobert est un artiste de belle prestance, beau physique ; son jeu de scène est merveilleux ; voix pure et diction nette ; jouant avec beaucoup de sens excès ; c'est, en un mot, l'artiste distingué des grandes scènes, aussi, des son entrée dans le rôle de Pauwels, a été plus.

M. Dolaprès (John), le grand premier comique, est excellent ; bonne tête qui plaît. Une fois sa gigue dansée avec Mlle Thomy, qui leur a valu à tous deux le bis à outrance, il avait conquis les suffrages de l'assistance.

Notre jeune directeur, M. G. Deschamps, à qui était échu le rôle principal de Thomas Plumatte, a été fort brillant.

La troupe des acrobates Albertinys a eu un grand succès.

Compliments à MM. Leroy (Forster), et Lebrun (Rom), Mmes Tonny, d'Orbel, et Deschamps.

Costumes et décors, tout s'accordent à rendre la soirée bien.

Nous remercions en décernant une mention spéciale au metteur en scène ainsi qu'aux machinistes.

Raoul SELRACK.

Une solennité musicale à Tourcoing. — Nous apprenons avec plaisir qu'une véritable manifestation artistique se prépare à Tourcoing, pour le premier mai prochain, à quatre heures de l'après-midi, dans la grande salle des fêtes de la Place Lavoisier.

Il s'agit, en effet, d'une audition donnée par l'excellent sextuor vocal, que dirige avec une incomparable autorité, M. Léon Soubre, professeur au Conservatoire Royal de musique de Bruxelles.

Indépendamment de cette manifestation unique en son genre et d'autant plus appréciable pour les Tourcoing qui c'est la seconde fois seulement que ce groupe de chanteurs — un quatuor — vient faire entendre en France (au mois de janvier dernier il s'est produit avec grand succès, au cercle artistique de Paris), les amateurs de belle et bonne musique auront encore la bonne fortune d'applaudir au merveilleux talent du sympathique virtuose qu'est M. Edouard Jacobs, professeur de violoncelle au conservatoire de Bruxelles.

M. Jacobs jouera dans la première partie de Gambe, et sera accompagné sur le clavecin par Mlle Lattemand, une artiste dont on dit le plus grand bien.

***

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Les habitués de l'hôtel de Lille habitant Roubaix et Tourcoing seraient très desireux d'aller donner par leur présence au théâtre jeudi, un témoignage de sympathie à M. Monifort. Ils ont pris toutefois d'obtenir de la direction théâtrale que la représentation soit terminée à minuit, afin de leur permettre de regagner leurs pénates par le train de minuit 20.

Voyez notre interprète auprès de la direction et agréez, etc.

E. D.

Nous transmettons à M. Monifort le désir exprimé par son amis de Roubaix et Tourcoing et lui demandant instamment d'y faire droit.

TOUT PARIS

Le plus agréable des journaux

Programmes des Spectacles et Concerts

Voici le programme du concert d'hiver que le *Chorale Nadaud* offrira, aujourd'hui mardi 29 mars à 8 heures du soir, Rue Jean Mercy, à la salle de l'Hippodrome, à ses membres honoraires :

Première partie

1° Associations symphonique. Ouverture — 2° Chorale Nadaud. « Le Chant des Ouvriers » (Chorale). (A. Thomas) — 3° M. M. Hess. « Air de l'Africaine (Meyerbeer) — 4° Mlle Barbant. Monologue (X.) — 5° Mlle Mancelot. « Berceuse Irènes audition » (Meyer) — 6° M. Paul Beaulaire. « Concerto de Dardoff » — 7° Mme Jean Mercy « Air de Barbier » (Rossini) — 8° Mlle Barbant et M. Jaffrin. « Scènette » (X.).

Deuxième partie

1° Association Symphonique. Ouverture — 2° « Le Retour des Exilés, chœur et orchestre, 150 exécutants dirigés par l'auteur (J. Rossini) ; 3° M. Jean Mercy. « Air de Pardon » (Meyerbeer) ; 4° M. Baresaire. « Aria » (Bachi) ; 5° « Valse » (Widor Dolcet) ; 6° « La Korrigane (Widor Delsart) — 7° M. M. Hess. « Air de Sigurd » (Reyer) — 8° M. Jaffrin. Monologue (X.) — 7° Mlle Barbant et M. Jaffrin. « Le Brisur » (Scènette) (Théodore de Banville).

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Directeur : M. Monifort. — Mardi 29 mars. — Dernière Représentation au bénéfice de Mme Kreul, notre chanteuse (deux dernières) : Thais, opéra ; Miss Helyett, opérette.

Pièces gratuites : 1701 à 1800.

Dimanche 3 avril : clôture de la saison.

PETITE CORRESPONDANCE

Mousse à Hautmont. — Chargez-vous entièrement du service. Mis à 7 heures notre courrier n'arrive pas le jour même. — *M. Martier :* La jeune homme qui, en vertu de la loi, se fait inscrire au domicile de son père, mère ou tuteur et non à son domicile particulier. Oui à la seconde question. — *D. G. P. à Lille :* Non. — *A. R. :* Nous croyons que c'est quand de la Basse-Deûle. — *Un abonné :* Oui, d'après les usages les plus constants. — *Un abonné :* Adressez votre ambulance à M. le Général de réunion, sont autorisés par le ministre de la guerre. — *D. D. :* Il faut en une déclaration spéciale faite par écrit à la mairie, ou une déclaration du Préfet, dans qu'il soit besoin de prendre un second permis.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 Mars

Naissances. — Marcel Habaut, boulevard de Strasbourg, 32 — Henri Deconinck, rue Brocin, 1 — Ernestine Pinson, rue des Longues-Haies, 188 — Madeleine Boucquey, rue des Longues-Haies, cour Rousel, 8 — Nonnon Delcourt, boulevard Beaurepaire, 3 — Adolphe Robart, rue de Barbe d'Or, cour Wagnon, 15 — André Lesong, rue Saint-Roch, 25. — Florentine Convreuble, boulevard de Mulhouse, 1 — Adèle Nys, rue Magenta, 9 — Louis Theys, rue d'Alger, maisons Tanghe, 2 — Alphonsine Hauwel, rue Saint-Liévin, 57 — Henri Sélosse, rue des Postes, 72 — Ernestine Rogez, rue de la Vienne, 4. — Clément Dupont, rue des Longues-Haies, 361.

Mariage. — Entre : Henri Pièvet, 26 ans, pelgeur, rue de la Guingoette, 17 et Marie Lebran, 23 ans, tisserande, rue Barbe-d'Or, cour Dupenne, 15.

Décès. — Louise Lamant, 73 ans, rue des Longues-Haies, cour Rousel, 17 — Alexis Duquesne, 73 ans, boulevard de Fourmies, 17 — Henri Lecoq, 2 mois, rue Delezenne, 35 — Paul Nys, 1 an, rue de la Vigne, cour Dumerval, 5 — Emile Scherrier, 57 ans, rue du Blanchissage, 15 — Louis Leloire, 75 ans, rue de Tourmai, maisons Devogelle, 17 — Zulma Monvoisin, 11 ans, hameau du Vieux-Roitan.

Publications de mariages — Le 27 — Entre : Gustave Crespel, 22 ans, mécanicien, à Lille et Alida Cornil, 20 ans, sans profession, boulevard Gambetta, 161 — Jules Delannoy, 24 ans, dessinateur, rue de Naples, 84 et Eugénie Dewaele, 27 ans, servante, boulevard de Damfreu, 15 — Auguste Marie, 28 ans, employé de commerce, rue de Vélocipède, 36 et Alice Poulain, 26 ans, ménagère, rue des Vélocipèdes, 36 — Jean Dupuis, 24 ans, tisserand, rue de Tourcoing et Marie Devos, 27 ans, journalière, rue Cubnot, 27 — Emile Chrétien, 23 ans, apprêteur, rue Gambetta, cour Soleil, 30 et Marie Mortier, 20 ans, sans profession, à Roubaix — Emile Adam, 37 ans, journalier, rue Sic Elisabeth, 28 et Juliette Cacyman, 30 ans, sans profession, rue Turbin, 20 — Alfred Lefebvre, 29 ans, garçon de magasin, rue de Croix, 70 et Elise Bonnet, 28 ans, dévideuse, rue de Lannoy, du Barbieux — Fernand Lesnes, 26 ans, mécanicien, rue du Fontenoy, 6. Marcel, 3 et Angèle Dolphens, 25 ans, sans profession, rue de Gros-Sapin, 13 — Louis Claerhout, 27 ans, tisserand, à Croix et Rachel Mouret, 21 ans, doublieuse, rue de Lille, 6. Lemaire, 11 — Louis Boisinger, 24 ans, distillateur à Lebrest et Marie Carrette, 24 ans, sans profession, rue du Coq-Français, 139 — Adolphe Crayer, 27 ans, tisserand, rue de l'Epeule, 191 et Palmyre Verhaeghe, 22 ans, bobineuse, rue de Wasquehal, 6. Deloyale, 15.

Décès. — Jean Samyn, 26 ans, tisserand, rue de Naples, 97 et Catherine Hertogs, 21 ans, tisserande, rue de la Limite, 11 — Jean Dupuis, 52 ans, débardeur, rue de l'Alma, fort Wattel et Célina Vandevelde, 23 ans, peignonne, rue de Tourcoing, 141 — Joseph Cayman, 34 ans, cordonnier, rue des Longues-Haies, 66 et Louise Vandenele, 24 ans, journalière, id. — Frédéric Gallet, 27 ans, rattacheur, rue Bayart, 12 et Adèle Sonnet, 19 ans, sergeuse, rue de Hautemagne, 69 — Edmond Proot, 20 ans, apprêteur, rue de Angers, 31 et Jeanne Van Oude, 17 ans, sergeuse, rue Stephenson, 2 — Delphin Nys, 57 ans, peigneur d'octroi, rue Ma Campagne, 18 et Adèle Ancion, 57 ans, blanchisseuse, rue Ma Campagne, 20 — Henri Desreumaux, 29 ans, magasinier, rue de l'Epeule, rue Cugnot, 2 et Espérance Dursin, 32 ans, rue de Sélosse, 72 — Oscar Sélosse, 28 ans, distillateur à Lebrest, rue de Blanchemaille, 37 et Pierre Dupréelle, 27 ans, ménagère, rue de la Redoute, 75 — Alfred Lepoutre, 37 ans, fossoyeur, rue du Caire, 6. Bonnet, 5 et Léontine Vannuffel, 35 ans, cabaretière, rue de Cartigny, maisons Bonnet.

Jean Soulin, 33 ans, instituteur, à Montaigne et Gabrielle Lebbe, 28 ans, institutrice, boulevard de Strasbourg — Jean Blanc, 72 ans, journalier, rue de la Basse-Mesure, 22 et Joséphine Vandenberch, 29 ans, sans veuve, rue Philippe-le-Bon, 9 — Thomas Roulleux, 25 ans, employé de commerce, rue de Mons, 80 et Pauline Doneux, 24 ans, couvreuse, rue d'Enfer, 2 — Achille Bonnaffe, 23 ans, employé de commerce, rue du Fort, 62 et Julienne Delbarre 22 ans, piqueuse, rue Franklin, 17 — Laurent Baisse 23 ans, employé aux tramways, à Lille et Pierre Adeline Debom, 26 ans, institutrice, rue Inkermann, 151 — Alexandre Masse, 24 ans, tisserand